

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le lundi 1^{er} mai 2017 à 19h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,
Mme Johanne Dufresne, conseillère,
M. Claude Jeanson, conseiller,
M. Derek Grilli, conseiller,

Absents : M. Éric Bossé, conseiller,

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2017-05-56

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 avril 2017;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Dépôt états comparatifs;
7. Dérogation mineure;
8. Contrat calcium liquide;
9. Contrat grattage des chemins;
10. Demande Loisirs, utilisation terrain & vente d'alcool;
11. Autorisation de passage Tour CIBC Charles Bruneau;
12. Entente SPA des Cantons;
13. Demande PIQM;
14. Questions de l'assemblée;
15. Affaires nouvelles;
 - 15.1 Réponse aux pétitions;
16. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 AVRIL 2017

2017-05-57

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 3 avril 2017;

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2017, et que le procès-verbal du 3 avril 2017 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Une question est posée concernant le contrôle des chiens errants, suivi de plusieurs discussions et commentaires sur le sujet.

M. Massé informe le conseil de la présence d'une crevasse à l'entrée du pont de la rue Yamaska.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2017-05-58

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 3 avril 2017, telle que modifiée, pour un montant de 33 046.77\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #201700097 à #201700119), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

5. RAPPORT DES COMITÉS

Il n'y a pas de nouveaux développements concernant les différents comités.

6. DÉPÔT ÉTATS COMPARATIFS

En vertu de l'article 176.4 du *code des municipalités du Québec*, le directeur général dépose au conseil l'état comparatif des activités de fonctionnement du 1^{er} trimestre 2017.

7. DÉROGATION MINEURE

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance.

8. CALCIUM LIQUIDE

2017-05-59

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité demande aux Entreprises Bourget de procéder à l'épandage de chlorure de calcium liquide 35% (AP-35);

Que la municipalité réserve un volume approximatif de 30,000 litres à 0.2999\$/litre pour un montant de 8,997.00\$ plus taxes.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

9. CONTRAT GRATAGE DES CHEMINS

2017-05-60

Attendu que la municipalité est allée en appel d'offres sur invitation écrite pour le grattage des chemins municipaux pour une période de trois ans soit les années 2017, 2018 et 2019;

Attendu que quatre soumissionnaires ont déposé une soumission;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eue lieu le 18 avril 2016;

Attendu que le plus bas soumissionnaire conforme est Alain Boyer Excavation;

Il est proposé par le conseiller Derek Grilli,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité accepte la soumission d'Alain Boyer Excavation pour les années 2017, 2018 et 2019, pour un contrat total de 14,887.32\$ plus les taxes applicables;

Que la municipalité mandate le maire Monsieur Michel Carbonneau et le directeur général Monsieur François Paquette pour signer le contrat de services avec Alain Boyer Excavation.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

10. DEMANDE LOISIRS UTILISATION DU TERRAIN DE BALLE ET VENTE D'ALCOOL

2017-05-61

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que la municipalité du Village de Lawrenceville autorise le Service des Loisirs de Lawrenceville à utiliser le terrain de balle lui appartenant et à y vendre de l'alcool pour une période d'un an à partir du 1^{er} mai 2017.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

11. AUTORISATION DE PASSAGE DU TOUR CIBC CHARLES-BRUNEAU

2017-05-62

Attendu la demande reçue des organisateurs du Tour cycliste CIBC Charles-Bruneau pour l'autorisation de passer dans la municipalité le jeudi 6 juillet prochain;

Attendu que les municipalités qui le souhaitent peuvent manifester leur soutien à la cause en faisant la promotion de l'activité;

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité autorise le passage du Tour CIBC Charles-Bruneau sur son territoire;

Que les informations sur l'événement soient transférées au service des Loisirs pour une éventuelle implication du SAE à la promotion de l'événement.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

12. ENTENTE SPA DES CANTONS

2017-05-63

Attendu que l'entente avec la SPA des Cantons doit être renouvelée pour 2017;

Attendu que cette entente ne comporte pas de frais annuels, mais seulement des frais à l'utilisation;

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que la municipalité signe l'entente de service proposée par la SPA des Cantons,

Que le directeur général, François Paquette, soit autorisé à signer cette entente au nom de la municipalité.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

13. DEMANDE PIQM

2017-05-64

Attendu que la municipalité de Lawrenceville a pris connaissance des modalités d'application du Volet 1.5 du Programme d'Infrastructures Québec Municipal (PIQM);

Attendu que la municipalité de Lawrenceville désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) pour le projet de mise à niveau de l'aqueduc, du prolongement de l'égout sanitaire et de la reconstruction de la chaussée sur la rue Beauregard;

Attendu que le prolongement de l'aqueduc et la réparation de la chaussée sont mentionnés au plan d'intervention de la municipalité;

Attendu que le prolongement d'égout fait suite à une demande citoyenne;

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Que le conseil de Lawrenceville autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

14. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Des questions sont posées concernant les réparations de la piste cyclable et l'appartenance de cette dernière.

Des questions sont posées concernant le balayage des rues, le grattage des chemins et l'épandage du calcium liquide.

15. AFFAIRES NOUVELLES

15.1 RÉPONSE AUX PÉTITIONS

Attendu l'assemblée d'information tenue le 5 mars 2017-04-25;

Attendu la lettre de refus de subvention déposée par la coopérative CIEL;

Attendu la demande à l'effet que la municipalité ne se porte pas acquéreur de l'immeuble portant le numéro matricule 9531 29 7238 dans l'éventualité où ses propriétaires feraient défaut de payer les taxes;

Attendu le caractère prématuré de la demande et la nature hypothétique de sa justification;

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne,
Appuyé par le conseiller Derek Grilli,

Qu'aucune autre action ou qu'aucun autre engagement ne soit pris par la municipalité dans l'immédiat suite à la réception des pétitions du 13 février 2017 et du 23 mars 2017.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

2017-05-65

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Derek Grilli, à 20h20, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michel Carbonneau, maire

François Paquette, directeur général